DNCA INVEST
CONVERTIBLES

OBLIGATIONS CONVERTIBLES EUROPÉENNES

Objectif de gestion

Le Compartiment vise à fournir une appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant dans des obligations convertibles. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer la composition d'un indice de référence d'un point de vue géographique ou sectoriel. Néanmoins, l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (Bloomberg ticker : UCBIFX21 Index) pourra être utilisé comme indicateur de référence a posteriori.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	186,18
Actif net (m€)	719
Delta	49%
Taux actuariel moyen	0,92%
Prime moyenne	38,22%
Sensibilité moyenne	2,50
Maturité moyenne (années)	4,73
Nombre de lignes	60
Note moyenne	BBB+

Performance base 100 (du 30/09/2016 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

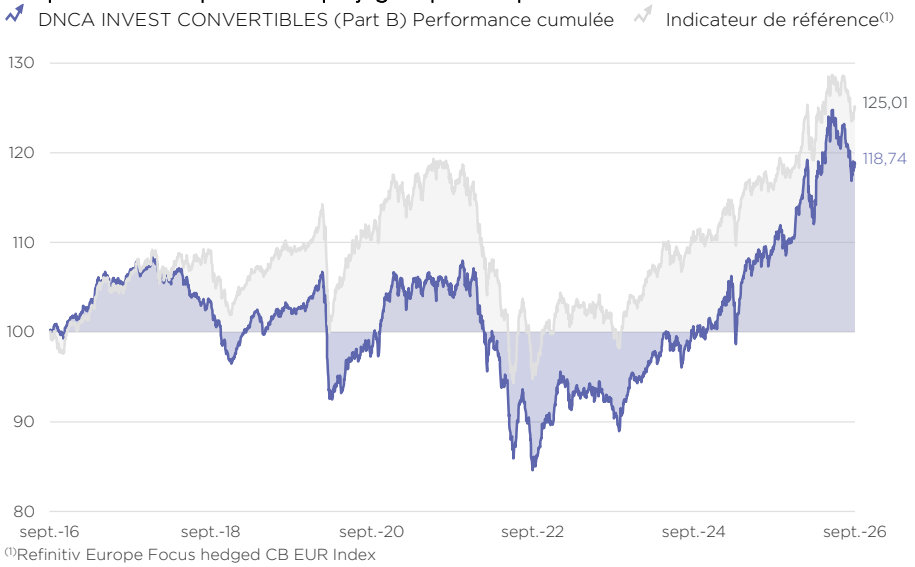

(1)Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part B	+8,22	+8,97	+2,69	+1,73	+2,77
Indicateur de référence	+7,32	+7,51	+1,56	+2,26	+3,48
Part B - volatilité	7,80	6,71	7,03	5,95	5,29
Indicateur de référence - volatilité	6,43	5,47	6,10	5,53	5,73

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part B	-1,44	+7,16	+8,22	+29,47	+14,19	+18,74
Indicateur de référence	-1,19	+5,51	+7,32	+24,30	+8,05	+25,01

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Part B	+10,18	+5,44	+6,33	-15,43	+0,92	+1,30	+6,98	-9,62	+5,91	+0,73
Indicateur de référence	+7,18	+6,30	+4,23	-14,20	-0,25	+6,03	+7,60	-5,18	+6,99	-0,21

Indicateur de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	0,80	0,92	0,09	0,14
Tracking Error	3,28%	2,88%	2,84%	2,68%
Coef. corrélation	0,91	0,91	0,92	0,89
Ratio d'information	0,27	0,51	0,40	-0,20
Bêta	1,10	1,12	1,06	0,96

Principaux risques : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque en perte de capital, risque actions, risque de change, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque de durabilité, risque ESG

Principales positions

	Poids
RAG-Stiftung 2.25% 2030 CV	4,65%
STMicroelectronics NV 0.63% 2033 CV	4,10%
Legrand SA 1.5% 2033 CV	3,83%
Schneider Electric SE 1.25% 2033 CV	3,65%
QIAGEN NV 2% 2032 CV	3,49%
TUI AG 1.95% 2031 CV	2,89%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2031 CV	2,87%
Cara Obligations SAS 1.5% 2030 CV	2,63%
Vinci SA 0.75% 2031 CV	2,63%
Deutsche Boerse AG 0.5% 2031 CV	2,55%
	33,29%

Répartition par maturité

	Poids (%)		Sensibilité	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
1 - 2 ans	4,1%	11,0%	0,0	0,1
2 - 3 ans	4,3%	2,7%	0,0	0,0
3 - 4 ans	10,0%	24,6%	0,2	0,4
4 - 5 ans	35,1%	30,6%	0,9	0,8
> 5 ans	35,9%	31,2%	1,1	1,0

Répartition par notation

	Fonds	Indice
AA	3,2%	-
A	26,7%	33,3%
BBB	25,5%	31,7%
BB	8,9%	4,5%
< BB	-	4,9%
NR	35,7%	25,6%

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	35,1%	30,5%
Allemagne	30,4%	40,4%
Italie	9,6%	12,9%
Pays-Bas	9,4%	5,4%
Taiwan	3,4%	-
Espagne	3,3%	8,5%
Autriche	3,1%	-
Chine	1,7%	-
Corée du Sud	1,4%	-
Etats-Unis	0,9%	-
Japon	0,7%	-
Afrique du Sud	0,5%	-
Norvège	0,4%	-
Autres pays	-	2,3%

Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Services financiers	16,8%	7,9%
Biens et services industriels	15,8%	17,1%
Technologie	15,3%	4,2%
Énergie	11,4%	17,8%
Bâtiment et matériaux de	9,9%	6,7%
Voyages et loisirs	7,4%	6,3%
Immobilier	4,7%	12,2%
Banques	3,7%	6,3%
Santé	3,7%	8,3%
Services aux collectivités	3,1%	4,0%
Ressources de base	2,7%	-
Distribution	1,2%	-
Automobiles et équipementiers	0,7%	-
Chimie	0,4%	-
Produits et services de	-	4,9%
Télécommunications	-	4,4%
Liquidités et autres	3,1%	N/A

Principaux mouvements

Entrées : Accor SA 1.38% 2032 CV, Asustek Computer Inc 0% 2031 CV, BW LPG Ltd 2.25% 2031 CV, Deutsche Boerse AG 0.5% 2031 CV, Harmony Gold Mining Co Ltd 1.5% 2031 CV, POSAV 2 3/4 PERP, RAG-Stiftung 1.45% 2031 CV et SOITEC 0.5% 2033 CV

Sorties : Accor SA 0.7% 2027 CV, CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT, Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2029 CV, Infineon Technologies AG 2% 2032 et Simon Global Development BV 3.5% 2026 CV

Delta

	Fonds	Indice
Delta*	48,6%	49,6%
Delta effectif	44,1%	39,1%
Input spread	112,5	99,2
Implicite spread	74,6	65,3

*Couverture exclue

Principaux deltas

	%
SPIE SA 2% 2028 CV	100,0%
Alphabet Inc 6.25% 2029 CV	90,5%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2029 CV	84,4%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2030 CV	84,2%
Eni SpA 3.45% 2030 CV	81,2%
Advantest Corp 0% 2031 CV	73,0%
SOITEC 0.5% 2033 CV	73,0%
RAG-Stiftung 2.25% 2030 CV	72,8%
RAG-Stiftung 1.45% 2031 CV	72,2%
Salzgitter AG 3.38% 2032 CV	71,5%

Répartition par profil (contribution au delta)

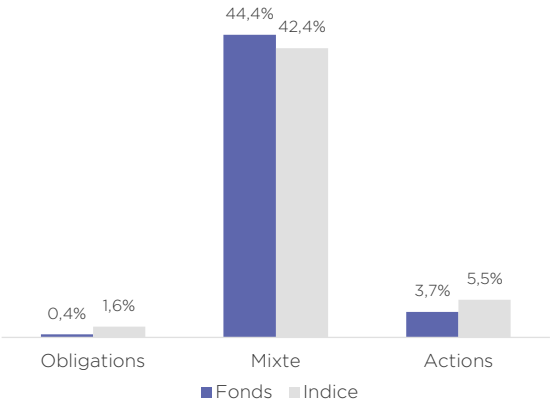

Répartition par profil (poids)

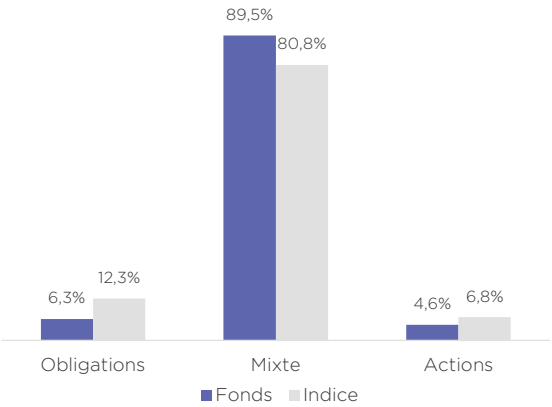

Obligations
Delta < 25%

Mixte
25% ≤ Delta < 75%

Actions
75% ≤ Delta

Contribution au delta par pays

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
France	17,6%	16,3%	16,2%	13,0%
Allemagne	14,0%	20,1%	12,0%	14,8%
Italie	4,4%	7,8%	5,5%	7,1%
Pays-Bas	4,6%	2,8%	4,1%	1,9%
Espagne	1,6%	2,3%	3,5%	2,1%
Autriche	1,8%	-	1,4%	-
OPCVM	-	-	1,3%	-
Taiwan	1,4%	-	1,1%	-
Corée du Sud	0,9%	-	0,7%	-
Suisse	0%	-	0,7%	-
Royaume-Uni	-	-	0,7%	-
Chine	0,8%	-	0,5%	-
Etats-Unis	0,5%	-	0,4%	-
Japon	0,4%	-	0,3%	-
Afrique du Sud	0,3%	-	0,2%	-
Norvège	0,2%	-	0,2%	-
Suède	-	0,4%	-	0,3%
Liquidités et autres	-	-	-4,5%	-

Contribution au delta par secteur

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Technologie	8,1%	2,2%	8,3%	1,5%
Biens et services industriels	8,9%	10,2%	8,2%	7,9%
Énergie	7,2%	12,4%	7,8%	11,3%
Services financiers	7,9%	4,2%	6,1%	3,3%
Voyages et loisirs	3,6%	3,5%	3,8%	2,6%
Bâtiment et matériaux de construction	4,1%	2,5%	3,6%	1,9%
Services aux collectivités	1,5%	2,2%	2,2%	2,0%
Banques	1,8%	3,2%	2,0%	2,7%
Ressources de base	1,6%	-	2,0%	-
OPCVM	-	-	1,3%	-
Santé	1,8%	3,5%	1,2%	2,4%
Immobilier	1,3%	3,3%	0,8%	2,0%
Automobiles et équipementiers	0%	-	0,8%	-
Distribution	0,6%	-	0,4%	-
Chimie	0,2%	-	0,2%	-
Produits et services de consommation	-	2,4%	-	1,5%
Télécommunications	-	0%	-	0%
Liquidités et autres	-	-	-4,5%	-

Commentaire de gestion

Le mois de septembre a été marqué par une nouvelle remontée des taux d'intérêt dans un environnement combinant résilience de l'activité économique et persistance des pressions inflationnistes, notamment sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base, tandis qu'en Europe, la BCE a également procédé à une hausse de 25 points de base, portant son taux de dépôt à 2,5 %. Les indicateurs d'activité européens sont néanmoins restés bien orientés, avec un PMI composite de la zone euro en progression à 53,1 en septembre. Dans ce contexte, les taux longs ont poursuivi leur hausse et les marchés actions européens ont marqué le pas. La dispersion sectorielle est restée importante : l'énergie et la technologie ont surperformé, alors que les ressources de base et la consommation ont davantage souffert. La thématique de l'intelligence artificielle est restée particulièrement porteuse, soutenue par la poursuite des investissements massifs dans les capacités de calcul et les infrastructures associées. Dans cet environnement, le marché primaire européen des obligations convertibles a été dynamique avec sept opérations représentant un montant total de 2,5 Mds€.

Depuis le début de l'année, le fonds DNCA Invest Convertibles affiche une performance de 7,16%, contre 5,51% pour son indice de référence, le Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR). Sur le marché primaire, nous avons participé à 6 placements correctement valorisés qui ont permis de retrouver une exposition mesurée sur des actions sous-jacentes diversifiantes : BW LPG 2031, Accor 2032, Deutsche Boerse 2031, Porr AG Perp, Harmony Gold Mining 2031 et Soitec 2033. Sur le marché secondaire, des renforcements ont été réalisés sur la souche Legrand 2033, en amont des chiffres publiés lors de sa journée investisseurs ; ainsi que sur les titres du groupe Evonik qui bénéficie d'un intérêt d'une consolidation crédible de la part de la société BASF. En face, un allégement marqué a été réalisé sur le secteur immobilier qui souffre de la dynamique inquiétante observée sur le marché des taux (Vonovia 2032, Leg Immobilien 2030, TAG Immobilien 2031 et Simon/Klepierre 2026). Des prises de profits partielles ont également été réalisées sur les cas d'investissements cycliques suivants : K+S 2031, BNP Paribas 2031, Voestpalpine 2028 et Schneider Electric 2033.

Dans cet environnement de remontée des taux et de forte dispersion des performances, nous continuons de privilégier les obligations convertibles offrant les profils de convexité les plus attractifs et capables d'amortir les phases de marché erratiques. Leur valorisation continue d'offrir un amortisseur technique aux variations des marchés actions. La poursuite des investissements liés à l'intelligence artificielle et aux infrastructures associées continue par ailleurs d'offrir des opportunités au sein du gisement, tout en nécessitant une sélectivité accrue compte tenu des niveaux de valorisation atteints sur certaines valeurs. La classe d'actifs continue de croître et a franchi d'ailleurs un seuil symbolique record de 600 Mds$. Le portefeuille conserve un positionnement équilibré, avec une sensibilité aux marchés actions proche de 40%. L'exposition aux émetteurs Investment Grade constitue une très grande majorité, tandis que la trésorerie représente environ 7% du portefeuille. Cette dernière nous permet de conserver la flexibilité nécessaire pour saisir de nouvelles opportunités sur les marchés primaire et secondaire.

Achevé de rédiger le 07/10/2026.

Félix
Haron, CFA

Jean-Paul
Ing, CFA

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+: 95,9%

Note Responsabilité moyenne : 5,3/10

% des émetteurs ayant une analyse des plans de transition : 99,5%

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)

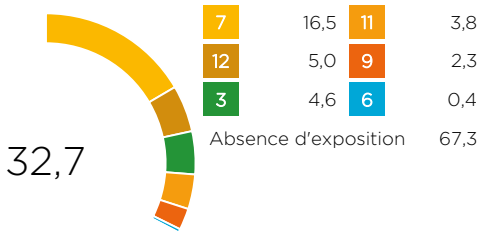

Exposition transition/RSE(2)

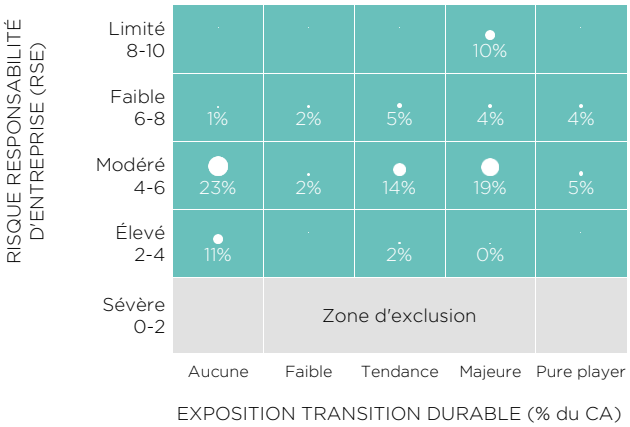

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Informations administratives

Nom du compartiment : Convertibles
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part B (EUR)) : LU0512124107
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 25/05/2010
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Félix HARON, CFA
Jean-Paul ING, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,89%
Coûts de transaction : 0,28%
Commissions liées aux résultats : -.
Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index avec High Water Mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Delta. Le delta est un indicateur qui mesurent la sensibilité de la prime d'une option par rapport à un déterminant donné (le cours du sous-jacent, le temps, la volatilité).
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
Obligations convertibles. Obligation pouvant être convertie en un nombre prédéterminé d'actions de la société à certains moments au cours de son existence, généralement à la discrétion du détenteur de l'obligation convertible.
Prime moyenne. La prime moyenne correspond à l'écart moyen, exprimé en pourcentage, entre le cours de l'obligation convertible et sa valeur de conversion en actions. Calculée comme une moyenne pondérée des primes de conversion des titres détenus en portefeuille, elle mesure le surcoût payé par rapport à une conversion immédiate en actions. Une prime plus faible traduit généralement une sensibilité plus élevée à l'évolution du cours de l'action sous-jacente.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.